

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2021-59**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté relatif au dossier à produire à l'appui d'une demande d'agrément en tant qu'association professionnelle agréée au sens des articles L. 513-3 du code des assurances et L. 519-11 du code monétaire et financier;

En ayant délibéré lors de sa séance du 22 juillet 2021,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 22 juillet 2021.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Lionel CORRE